

6 INFOS

#66 - AVRIL 2025

Le bulletin d'information de la Mairie
du sixième arrondissement de Paris



NOUVELLES RÉALISATIONS

Les aménagements présentés dans ce numéro ont vocation à améliorer et à rendre plus agréable notre cadre de vie.

Les différents équipements, qu'ils soient scolaires ou sportifs comme le gymnase Garancière – qui va enfin rouvrir – mais également notre patrimoine culturel, nécessitent un entretien régulier afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Au fil des pages, vous découvrirez les différentes réalisations effectuées depuis un an mais aussi certains projets qui seront entrepris à l'avenir.



Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France

UN ESPACE PUBLIC ENTRETENU...



La chaussée et les différents réseaux (gaz, chauffage urbain, fibre, électricité, eau...) qui se déploient sous nos pieds, nécessitent un entretien très régulier et coordonné pour limiter les nuisances.

VOIRIE

Au cours des dernières semaines, la chaussée rue du Dragon, qui a connu un affaissement, a pu être réparée. En avril et en mai, la rue de Buci, la rue Jacques-Callot et la rue de Seine (entre les rues de Buci et des Beaux-Arts) verront aussi leurs revêtements refaits. Ces réfections qui offrent un confort sonore aux riverains.

La Mairie du 6^e a par ailleurs demandé aux concessionnaires de réaliser l'essentiel de leurs travaux avant la fin de l'été. Des travaux importants ont lieu actuellement boulevard Raspail dans le cadre de la sécurisation du réseau du gaz.



D'autres travaux importants sont menés boulevard du Montparnasse, par l'entreprise CIELIS, pour sécuriser l'éclairage public dans le quartier de Notre-Dame des Champs. Des travaux auront lieu cet été, rue de Rennes, dans le cadre du renforcement du réseau électrique.

...ET APAISÉ



MOBILITÉS

La police municipale a entrepris des actions de sensibilisation auprès des cyclistes dans le cœur piéton du 6^e, sur l'axe qui va de la place Saint-André-des-Arts jusqu'au boulevard Saint-Germain en passant par les rues de Buci et Saint-André-des-Arts.

Les cyclistes doivent être plus attentifs sur cet axe où les piétons sont prioritaires. Ils ne doivent pas hésiter dans certains cas à s'arrêter, voire à mettre un pied à terre. La police municipale le leur rappelle régulièrement.

PLACE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

La place a fait l'objet d'un réaménagement, dans le cadre de l'opération *Embellir Paris* diligentée par la Mairie de Paris. Le réaménagement tel que vous pourrez l'observer, résulte d'un plan établi par les architectes des Bâtiments de France, compte tenu de la présence de l'église, classée aux Monuments historiques.

Douze arbres ont été plantés sur une surface piétonne élargie. En son sein, reviendront les deux contreterrasses (*Les Deux Magots* et *La Société*) mais celles-ci ont dû respecter les prescriptions architecturales et visuelles, qui ont été imposées, compte tenu du caractère patrimonial des lieux.

Nous mettons en œuvre des contrôles réguliers et répétitifs, dans les voies où le piéton est prioritaire. Il s'agit de contribuer à une bonne harmonie entre tous les usagers de la voie publique.





PROPRETÉ

Les opérations de propreté ne relèvent pas de la Mairie du 6^e arrondissement, mais intégralement de la Mairie de Paris, même si celle-ci a eu tendance ces dernières années à faire croire que les arrondissements en étaient responsables.

Nous attirons l'attention de la Mairie de Paris, mais nous ne maîtrisons ni les budgets qui sont attribués à nos arrondissements, ni les effectifs qui relèvent hiérarchiquement de la Mairie de Paris. **Les budgets consacrés à la propreté à Paris et dans le 6^e ne sont pas suffisants.**

TRI SÉLECTIF

De nouvelles stations *Trilib'* ont été implantées dans le 6^e. Elles intègrent un dispositif destiné à recevoir les déchets alimentaires. Les stations déjà existantes ont été dotées d'un conteneur spécifique et celles en cours d'implantation intègrent cette collecte supplémentaire.

À proximité des groupes scolaires Littré, Madame et Saint-Benoît, des bornes spécifiques ont été mises en place. La Mairie du 6^e s'attache à ce que les emplacements choisis par la Mairie de Paris occasionnent le moins de désagréments possible.



PATRIMOINE



STATUAIRE

Après la réinstallation dans le square Honoré-Champion de l'œuvre en hommage à Voltaire, celle de la *Vénus des Arts* d'Arman, rue Jacques-Callot, d'autres statues ont été restaurées comme le *Monument à Balzac* de Rodin (1898), boulevard Raspail ou *La République* de Jean-François Soitoux (1848), quai Malaquais. Dans les prochaines semaines, le socle de la statue de Danton, place Henri-Mondor sera rénové afin de rendre à nouveau lisibles les inscriptions s'y trouvant.

ÉGLISE SAINT-SULPICE

Plus grande église de Paris, Saint-Sulpice poursuit sa rénovation avec les chapelles Saint-Martin et Saint-Denis (en cours de restauration) ainsi que les peintures des chapelles Sainte-Geneviève et Saint-Vincent-de-Paul. En charge du clos et du couvert, la Mairie de Paris a lancé un diagnostic sur les façades et sur la restauration de l'intérieur.

**Les œuvres religieuses et civiles
appartiennent à notre patrimoine commun.
Leur restauration est à la fois un enjeu de
culture et d'attractivité.
Cela participe à accroître la beauté
de notre arrondissement.**

FONTAINE SAINT-MICHEL

D'une durée de neuf mois, les travaux portent principalement sur la restauration des pierres et du système hydraulique de cette fontaine monumentale, dont les sculptures en bronze ont été déposées. La bache publicitaire, apposée sur les échafaudages, permettra de générer des recettes qui financeront non seulement la rénovation de la fontaine Saint-Michel mais aussi celle des *Orateurs Sacrés*, place Saint-Sulpice.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



FACULTÉ DE PHARMACIE

Des travaux importants devraient démarrer à la faculté de pharmacie, dont l'objectif est de sécuriser les locaux et de rénover le système d'évacuation des fumées, avec la rénovation des nombreuses "sorbonnes" (hottes aspirantes des laboratoires) se situant sur le toit.



Notre arrondissement est un quartier universitaire qui est chaque jour fréquenté par plus de 30 000 étudiants, dont 6000 résidents. Outre les emplois directs dans l'enseignement, ils font vivre les commerces, en particulier les nombreuses librairies et cafés du secteur.

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS

L'établissement, connu pour son enseignement du droit, est à l'origine d'une très belle réalisation avec un nouveau bâtiment opérationnel depuis l'automne, situé rue Notre-Dame-des-Champs.

ÉQUIPEMENTS

Les différents équipements municipaux, qu'il s'agisse de nos crèches, nos écoles ou bien nos gymnases, sont progressivement modernisés afin de mieux répondre aux besoins de nos usagers.

CRÈCHE ET GYMNASSE RUE GARANCIÈRE

Le gymnase était fermé depuis plusieurs années en raison de sa présence dans un des deux bâtiments du Sénat qui faisaient l'objet de rénovation. La crise sanitaire a considérablement ralenti les travaux. Ceux-ci sont achevés et devraient permettre la réouverture effective du gymnase à la fin du mois d'avril. Dorénavant, cet équipement sportif sera doté d'un ascenseur, ce qui le rendra accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les associations qui sont notamment spécialisées dans les sports de combat et le judo retrouveront une salle propice à leur activité. La police municipale devrait également bénéficier de créneaux afin de parfaire son entraînement.

Avec plusieurs mois de retard, la structure en bois, implantée dans le Jardin du Luxembourg, sera démontée prochainement. Elle a servi de lieu d'accueil pour les enfants de la crèche Garancière dont les bâtiments ont été intégralement refaits.



RUE AUX ÉCOLES

Durant l'été, des travaux importants auront lieu rue Madame pour relier le groupe scolaire public au réseau de chaleur urbaine (CPCU), qui assurera à partir de septembre le chauffage de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Cet aménagement sera l'occasion de transformer en "rue aux écoles" la rue Honoré-Chevalier, dans sa partie comprise entre la rue Madame et la rue Cassette.

Le bulletin d'information de la Mairie du 6^e arrondissement - Publication périodique gratuite réalisée par le service communication de la Mairie du 6^e - 78 rue Bonaparte 75270 Paris cedex 06 - Dépôt légal déc. 2001 - ISSN : 1623-50 95. Directeur de la publication : Jean-Pierre Lecoq. Imprimé en France sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement. © Creative Commons, Mairie de Paris, AdobeStock et Guillaume Bontemps/Ville de Paris, photos non contractuelles. Téléchargeable sur : www.mairie06.paris.fr.



TRIBUNES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Progressivement depuis 25 ans, la Mairie de Paris s'est enfermée dans une gestion arbitraire, déconnectée des réalités du terrain et des attentes des habitants, tout en prétendant vouloir décentraliser.

Les sujets majeurs comme la mobilité, la sécurité ou la propreté restent de sa responsabilité pleine et entière puisque c'est elle qui décide des moyens humains et financiers qui y sont affectés.

Elle préfère solliciter l'avis des habitants sur des sujets accessoires, par des votations aux faibles taux de participation. Celle du 23 mars dernier n'y a pas fait exception. Il semblerait que l'exécutif parisien ait repris à son compte les mots d'Antoine de Saint-Exupéry : *"La politique est l'art de consulter les gens sur ce à quoi ils n'entendent rien et de les empêcher de s'occuper de ce qui les regarde"*.

Dans le 6^e arrondissement, nous refusons cette vision hors-sol. Avec les moyens qui sont les nôtres, nous veillons très attentivement à ce que les aménagements proposés puissent bénéficier à tout le monde et que les nuisances de toute nature affectent le moins possible la vie quotidienne des habitants.

Très concrètement, qu'il s'agisse d'une coexistence apaisée entre les différents usagers de l'espace public ou de son entretien, nous essayons d'agir de manière pragmatique et responsable.

Nous, élus de la majorité municipale du 6^e, continuerons d'être à vos côtés, de défendre un cadre de vie de qualité et de porter une politique de proximité, adaptée aux besoins de chacun.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECQ

Adjoint au Maire (Parti Radical)

Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT

Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE

Conseiller d'arrondissement délégué (Société civile)

Paul MARIA

Conseiller d'arrondissement délégué (LR)

Iris BERTHOMIER

Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GROUPE D'OPPOSITION

Chers habitantes et habitants,

Tout le monde s'accorde maintenant à dire qu'il est vital de végétaliser la cité pour contribuer à la lutte contre le phénomène d'îlots de chaleur et améliorer notre résilience face au changement climatique.

Mais il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, encore faut-il les concrétiser ! Même si des progrès ont été faits dernièrement dans le 6^e grâce à des opérations comme Embellir Votre Quartier il faut aller plus loin, notamment en ce qui concerne la rue Littré qui pour le moment est très loin d'être une « vraie » rue aux écoles si ce n'est sur le papier. Il faut également

privilégier les plantations en pleine terre et que la ville de Paris recrute plus de jardiniers afin que les plantations d'arbres en ville ne soient pas de simples opérations cosmétiques mais prennent en compte les besoins des végétaux en milieu contraint.

Les enjeux sont d'autant plus importants pour notre arrondissement que la couverture végétale y est inférieure à celle de la moyenne parisienne.

Antoinette KIS

Conseillère d'arrondissement (écologiste)